



Conseil des droits de l'homme

19^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Bhoutan

Genève, le 30 avril 2014

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Bhoutan, la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national et salue les efforts entrepris depuis son passage au premier cycle.

La Suisse salue les progrès réalisés dans le renforcement du processus démocratique au Bhoutan et **recommande au gouvernement de poursuivre les efforts visant une solide culture démocratique, en particulier la participation des femmes à la vie politique et aux hautes fonctions de l'administration publique.**

Tout en reconnaissant l'engagement du gouvernement du Bhoutan pour trouver une solution durable à la question des réfugiés bhoutanais au Népal, la Suisse demeure préoccupée. **La Suisse recommande au gouvernement bhoutanais de prendre les mesures nécessaires pour permettre aux réfugiés bhoutanais qui le désirent de retourner au Bhoutan en toute sécurité et dans des conditions respectant leurs droits.**

La Suisse constate que certains groupes ethniques dont la minorité Lhotsampa continuent d'être victimes de discriminations au Bhoutan. **La Suisse recommande au gouvernement de garantir les droits fondamentaux de tous les habitants du pays sans discrimination et de réformer dans ce sens la loi relative à la citoyenneté.**

Enfin, **la Suisse recommande au gouvernement du Bhoutan de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que la Convention contre la Torture.**

Je vous remercie.
